



## COMMUNE DE WASNES AU BAC

### Informations municipales

**Le mot de Mme Le Maire :** La semaine dernière, j'ai reçu de la part du SIAVED (syndicat inter-arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets) un rappel à l'ordre. En effet, nos poubelles ont été vérifiées et **31 % de nos déchets ont été refusés !**

Cela paraît peu, malheureusement c'est très (trop) important à l'échelle de notre petit village. Nous constatons par ailleurs, de plus en plus de dépôts sauvages d'ordures de toutes natures sur le territoire communal.

WASNES ne peut rester le « village à la traîne du Denais », ainsi, ce numéro des « BREVES DE GUSTINE » a été pensé pour vous rappeler les bons gestes à adopter au quotidien pour trier vos déchets. Je compte sur vous ! Annie AVE

Les  
brèves  
de  
Gustine

#### LE SAVIEZ-VOUS ? LE TRI, PETIT GESTE AUX GRANDS EFFETS :

- ◆ Trier, c'est préserver nos ressources naturelles
- ◆ Trier, c'est économiser de l'énergie
- ◆ Trier, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre :
- ◆ Trier, c'est soutenir l'économie et l'emploi localement

\*\*\*\*\*

#### LES SERVICES MIS A DISPOSITION PAR LE SIAVED

**1/ Le service de collecte :** vous disposez de trois poubelles : une poubelle noire pour les ordures ménagères, une poubelle à couvercle bleu pour le plastique et cartons et une poubelle à couvercle vert pour le verre. **Retrouvez notre mémo tri au verso.**

**2/ Le ramassage des encombrants à domicile** sur appel au **0 969 391 089** (non surtaxé). Deux demandes par an et par foyer. Limite de **3m<sup>3</sup>** par enlèvement, les objets ne doivent pas dépasser 1,80m et peser plus de 70 kg. Exemple : matelas, portes, fenêtres, meubles etc...

**3/ Apport en déchèteries** pour tous les autres déchets : électroménager, pneus, déchets de construction et toxiques, textiles etc...

**Amiante :** l'amiante est un produit dangereux nécessitant un process particulier, pour les modalités de sa collecte, appeler le **0 800 775 537** (appel gratuit)

#### **4/ Un nouveau service : ramassage des déchets verts**

A partir de ce mois de mars, le SIAVED met en place une collecte des déchets de jardin en porte à porte. Le premier ramassage se fera à WASNES **le jeudi 25 mars**. Pour que ce nouveau service réclamé par tous se passe au mieux, respectez les consignes reprises dans le mode d'emploi reçu tout récemment dans votre boîte à lettre ou en consultant le site internet de notre village « wasnesaubac.fr ».

**ACTE CITOYEN :** Depuis maintenant plusieurs mois, les caniveaux sont encombrés par des masques anti-COVID ! Pour des questions évidentes de santé publique, ces objets ne doivent pas être jetés dans les rues mais remisés en poubelle « déchets ménagers ». **MERCI !**



Info 3

12/03/2021



### DANS LE BAC COUVERCLE BLEU



#### **ON MET...**

- Bouteilles d'eau en plastique
- Bouteilles ou flacons plastiques ménagers
- Journaux
- Boîtes en métal
- Cartons.....

#### **ON NE MET PAS...**

- Sacs en plastique (et plastique entourant les bouteilles ou aliments)
- Barquettes en plastique
- Pots de yaourt et de crème en plastique
- Polystyrène...

### DANS LE BAC À VERRE



#### **ON MET...**

- Les emballages en verre, **sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.**
- Bouteilles en verre
- Bocaux de conserve
- Pots de confiture
- Pots de yaourts en verre...

#### **ON NE MET PAS...**

- Sacs en plastique
- Faïence
- Vaisselle
- Pots en terre
- Ampoules électriques
- Vitres
- Miroirs
- Verres à boire....

### DANS LE BAC NOIR



#### **ON MET...**

Tous les déchets qui ne se recyclent pas encore (**y compris les lingettes nettoyantes à ne pas jeter dans les égouts : elles ne se désagrègent pas !**)

Au moindre doute, mettez vos déchets dans ce bac

#### **ON NE MET PAS...**

Tout ce qui doit être mis dans le bac bleu et le bac à verre !  
Ainsi que les encombrants, déchets végétaux, et déchets divers